

Messrs L. L. Lecouteulx & Co
à Rouen

PARIS, ce 1^{er}. vendémiaire an 13.
23 septembre 1804.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire part que nous venons de former en cette Ville, sous la Commandite de Messieurs Veuve BOURCARD et fils, de Bâle, une Maison de Commerce sous la raison de HEDELHOFER-RIEUX et Cie., dont l'objet principal sera, la vente de mousselines, toiles de coton et autres articles de Fabrication Suisse. Nous nous occuperons aussi du placement en commissions, de toute espèce de toileries dont cette Place offre la consommation.

N. | S. HEDELHOFER-RIEUX aura seul la signature, et en son absence, son frère Charles HEDELHOFER signera par Procuration; veuillez prendre note de leur signature ci-bas, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Des fonds suffisans et une longue expérience des affaires, joints aux conseils et à l'appui de nos Commanditaires, nous mettent à même de travailler à l'entière satisfaction de nos Correspondans. Daignez, Messrs, nous accorder votre confiance, et ne doutez pas de nos soins pour la mériter.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs,



Vos très-obéissans serviteurs.

Signature de N. | S. Hedelhofer-Rieux. —

Hedelhofer-Rieux et Co

rue de Cléry, n°. 500.

Signature de Charles Hedelhofer. —

Charles Hedelhofer Procureur
du 22 Vendémiaire

En vous priant, Messieurs, de vouloir bien accueillir favorablement nos Circulaires, permettez nous, d'y ajouter nos offres de services empaffés, et l'assurance que si vous nous faites l'honneur d'y avoir recours, soit pour ce qui

concerne un Commerce, soit pour toute autre chose qui pourrait
vous être agréable sur notre Place, d'employer à vos intérêts
tout le Zèle et les soins que nous faisons à nos meilleurs
Amis

Vous vous sçavez très reconnaissant si vous voulez bien
avoir la complaisance de nous fournir les adresses des bons
Marchands de Mousselines, Toiles de Coton, Indiennes &c
tant de ville que des environs avec lesquels vous croyez
que nous pourrions travailler de confiance, et soyez assuré
de notre discrétion pour les avis que vous serez dans le
cas d'y joindre, En revanche nous demeurons bien sincèrement
vos dévoués

Les dits